

<b>Examen de Gestion financière / MPC 2</b>
---

**Exercice 1 : opérations à journaliser (1 point par écriture juste) :**

1. Décompte des salaires du mois de juillet : salaires déterminants AVS CHF 87'300.-, AVS/AI/APG/AC (6.25 %) Le solde est réglé par virement bancaire.
2. (Suite de 1) Comptabilisation de la participation de l'employeur à l' AVS/AI/APG/AC (tenir compte des frais de gestion CHF 219.-).
3. (Suite de 1 et 2) Règlement par virement postal de la prime totale AVS/AI/APG/AC.
4. Achat de marchandises à crédit : on reçoit une facture de CHF 7'500.-, 2 % à 10 jours, net à 30 jours.
5. (31.12) Inventaire final des marchandises CHF 25'900.- Le compte stock marchandises indique dans la balance des soldes un montant de CHF 39'600.- au débit.
6. (31.12) On a payé CHF 278.- le 30 septembre dernier pour l'abonnement annuel à une revue professionnelle. Celui-ci sera échu le 15 septembre prochain.
7. (31.12) On a emprunté CHF 260'000.- à la société Crédit-Plus SA et les intérêts 5 % sont payables à terme échu les 30 avril et 30 octobre de chaque année.
8. Versements reçus des clients sur notre compte postal CHF 16'300.- Les factures déjà comptabilisées s'élevaient à CHF 18'560.-; la différence représente les escomptes.
9. Achat de mobilier pour CHF 6'400.- Règlement contre remise de marchandises.
10. Comptabilisons diverses factures concernant des réparations sur les véhicules CHF 380.-
11. Après avoir déduit un escompte de CHF 420.-, on vire par Postfinance.ch CHF 18'200.- pour des fournisseurs (factures déjà enregistrées).
12. (31.12) Le chef d'entreprise se comptabilise un salaire de CHF 55'000.- et un intérêt sur le capital investi (CHF 260'000.-) de 4 %.
13. (31.12) On a prêté CHF 35'000.- à un employé et les intérêts 2 % sont payables chaque année au 30 septembre, à terme échu.
14. Prélèvement de marchandises par le chef de l'entreprise pour une valeur de CHF 480.-
15. (31.12) Nous avons prêté à une de nos filiales CHF 260'000.- à 4.5 % et les intérêts sont payables semestriellement, en avance, les 30 avril et 30 octobre de chaque année.

./.

**Exercice 2 (15 points) : A faire directement sur cette feuille**

Un commerce de jouets électroniques a tenu sa comptabilité à jour jusqu'au 30 novembre y compris. Le résultat des 11 premiers mois de l'année est un bénéfice de CHF 54'300.-

Déterminer le résultat annuel (clôture des comptes au 31 décembre) en fonction des opérations du mois de décembre (journal ci-dessous). **Justifier votre démarche et vos calculs.**

1	dettes	banque	23'400
2	dettes	achats	2'300
3	achats	caisse	850
4	dettes	achats	670
5	hypothèque	banque	3'000
6	salaires	banque	7'600
7	ace / fg / int	privé	4'800
8	ace / fg / int	banque	125
9	banque	ace / fg / int	57
10	at-chpd'av	publicité	2'500
11	ventes	cr-clients	1'400
12	salaires	privé	22'000
13	privé	prest à soi-même	500
14	caisse	ventes	24'500
15	privé	caisse	800
16	stock-march	var stock	4'300
17	intérêts-produits	pt-pràrec	6'100
18	achats	dettes	4'300
19	dettes	caisse	300
20	cr-cl	ventes	2'300
21	banque	caisse	8'700
22	amortissements	immeubles	15'000
23	caisse	cr-clients	2'800
24	véhicules	ventes	23'400